

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 V. 311 Vœu relatif à une action de sensibilisation à l'échelle parisienne sur la thématique des espèces animales menacées ou en voie de disparition.

Le Conseil de Paris,

Considérant l'émotion ressentie à travers le monde face aux images du massacre de 1 428 dauphins à flancs blancs, dans la baie de Skalabotnur, sur l'île d'Eysturoy, aux îles Féroé le 12 septembre dernier ;

Considérant l'horrible sort de ces animaux, qui les a amenés à être pourchassés et poussés jusqu'à la plage avec les bateaux, brutalement attaqués par une foule en colère et poignardés derrière la tête, pour leur sectionner la moelle épinière ;

Considérant que ces images, comme tant d'autres massacres sur des animaux dans le monde, sont facilement accessibles sur internet et sont de nature à choquer tous les publics en particulier les plus jeunes ;

Considérant que la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) recense 24 535 espèces considérées comme menacées dans le monde (11 654 sont vulnérables, 7 705 en danger et 5 176 sont en danger critique), sur un total de 82 065 – soit un ratio de 29,90 % d'espèces menacées ;

Considérant que, sur le territoire français, 11 espèces de mammifères sont considérées comme menacées et 3 comme localement éteintes par l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) parmi lesquelles le phoque moine, le bouquetin des Pyrénées, la baleine des basques, l'ours brun, le grand hamster, le vison d'Europe, le lynx boréal, le loup gris, le mouflon ou le cachalot ;

Considérant notre devoir de sensibiliser tous les publics, en particulier les plus jeunes, à la thématique des animaux menacés et aux réalités de la biodiversité qu'elle soit proche ou sur d'autres continents de notre planète.

Sur proposition de Marie TOUBIANA et les élus du groupe Changer Paris,

Émet le vœu que :

- La Ville de Paris accueille, dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville, une exposition temporaire dédiée aux espèces menacées et organise des actions de sensibilisation pour le grand public et les scolaires sur cette thématique.